

Province du Québec  
MRC d'Abitibi-Ouest  
Municipalité de Palmarolle

Séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Palmarolle, tenue à la salle du conseil au 499, route 393 à Palmarolle, le **jeudi 25 avril 2019, à 19 heures.**

**Séance tenue sous la présidence de madame la mairesse Louisa Gobeil.**

**Présences :**

M<sup>me</sup> Denise Mercier  
  
MM Daniel Perron  
Fernand Filion  
Jacques Chabot  
Raymond Roy

**Absences :**

M<sup>me</sup> Lyne Vachon

**Invités :**

M<sup>me</sup> Véronique Caron, de la firme *Raymond Chabot Grant Thornton*.

Assiste également à l'assemblée, madame Carole Samson, directrice générale et secrétaire-trésorière, qui agit en tant que secrétaire d'assemblée.

**Constatation du quorum et de la régularité de la séance du conseil.**

**Ouverture de la séance à 19 heures et 00 minute, et mot de bienvenue du président d'assemblée.**

→ **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Résolution n° 19-04-129**

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
2. DOSSIERS ADMINISTRATIFS;
  - 2.1. Présentation des états financiers et du rapport du vérificateur de la Municipalité par la firme *Raymond Chabot Grant Thornton*;
  - 2.2. Approbation des états financiers de la Municipalité pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018;
  - 2.3. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier municipal du *Ministère des Transports*;
  - 2.4. Relocalisation des services du CLSC;
3. LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par le conseiller Fernand Filion, appuyé par la conseillère Denise Mercier et unanimement résolu :

Que l'ordre du jour présenté par la directrice générale, secrétaire-trésorière et secrétaire d'assemblée, Carole Samson, soit adopté tel que présenté.

→ **DOSSIERS ADMINISTRATIFS**

Madame Véronique Caron, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton de La Sarre, présente les états financiers et le rapport du vérificateur pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2018.

**Résolution n° 19-04-130**

**Approbation des états financiers de la Municipalité pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018**

Il est proposé par le conseiller Jacques Chabot, appuyé par le conseiller Fernand Filion et unanimement résolu et adopté :

Que le conseil municipal approuve les états financiers qui ont été présentés par madame Véronique Caron de la firme *Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.*, à qui la municipalité a confié la mission d'audit des états financiers de la Municipalité de Palmarolle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018.

**Résolution n° 19-04-131**

**Programme d'aide à l'entretien du réseau routier municipal du Ministère des Transports**

Il est proposé par le conseiller Raymond Roy, appuyé par la conseillère Denise Mercier et unanimement résolu et adopté :

Que le conseil municipal reporte ce point de l'ordre du jour à la prochaine séance du conseil le 3 juin 2019.

**Résolution n° 19-04-132**

**Relocalisation des services du CLSC**

**ATTENDU** que le CISSSAT a fermé le CHSLD de Palmarolle (Foyer Mgr Halde) à cause de la fragilité de son infrastructure jugeant la bâtisse non sécuritaire;

**ATTENDU** que le Club Bon Temps a accepté de relocaliser temporairement les services du CLSC dans leurs locaux;

**ATTENDU** que le Club de l'Âge d'Or veut récupérer ses locaux avant septembre 2019 pour y rapatrier leurs activités

**ATTENDU** que les différentes démarches du CISSSAT de trouver un nouveau local convenable dans la Municipalité de Palmarolle pour y relocaliser les services du CLSC ont été évalués par ces derniers non appropriés;

**ATTENDU** que le CISSSAT a manifesté son intérêt à la Municipalité d'utiliser et d'occuper la grande salle du Centre municipal au rez-de-chaussée et que c'est la seule relocalisation possible adéquate pour conserver les services du CLSC à Palmarolle;

**ATTENDU** que suite à la rencontre de l'assemblée citoyenne liée à la Maison des Aînés avec son Comité exécutif qui a eu lieu le 17 mars 2019 à l'Église de Palmarolle, les citoyens présents à cette rencontre ont signifié une opinion favorable transmise à la Municipalité sous forme de résolution de leur assemblée, par correspondance, à ce que la salle municipale du rez-de-chaussée puisse être occupée de façon temporaire par le CLSC afin de conserver à Palmarolle ses services de 1<sup>re</sup> ligne de proximité;

**ATTENDU** que lors d'une discussion entre le Président-directeur général du CISSSAT Monsieur Yves Desjardins et la mairesse Louisa Gobeil, il a été discuté que lors de la

construction de la Maison des Aînés à Palmarolle, un espace serait ajouté au bâtiment en prévision d'y intégrer les services du CLSC;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Jacques Chabot, appuyé par la conseillère Denise Mercier et unanimement résolu et adopté :

**QUE** le conseil municipal accepte l'occupation de la salle municipale pour y relocaliser temporairement les services du CLSC à la condition que certaines rénovations nécessaires de l'infrastructure ne soient pas permanentes et que le conseil d'administration du CISSSAT s'engage par résolution, à élaborer un projet subséquent afin d'intégrer les services de première ligne dans la Maison des aînés à Palmarolle, avant d'occuper les locaux.

**QU'**il est de plus résolu de mandater la mairesse Louisa Gobeil, ainsi que la directrice générale Carole Samson, afin de négocier le contrat d'occupation de la salle municipale avec le CISSSAT.

→ **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**Résolution n° 19-04-133**

**Levée et fermeture de la séance**

Il est proposé par la conseillère Denise Mercier appuyé par le conseiller Daniel Perron et unanimement résolu et adopté :

Que la séance soit levée à 20 heures et 30 minutes.

Le président d'assemblée,

La secrétaire d'assemblée,

[Original signé]

\_\_\_\_\_  
Louisa Gobeil  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Carole Samson  
Directrice générale, secrétaire-trésorière